

Le 30 juin 2023, le Comité de Bassin Limousin-Périgord du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Gilles BEGOUT** :

Délégués titulaires présents :

Monsieur Gilles Bégout pour Limoges Métropole
Monsieur Gérard Bagnol pour l'Agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Christian Pradayrol pour l'Agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Olivier Georgiades pour le Grand Périgueux
Monsieur Thierry Auroy-Peytou la communauté d'Agglomération Bergeracoise

Délégués excusés :

Monsieur Philippe Janicot pour Limoges Métropole
Monsieur Etienne Lejeune pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jacky Emon pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean-Marie Lagedamont pour Limoges Métropole
Monsieur Stéphane Muttier pour le Grand Périgueux
Monsieur Patrick Rougeot pour Grand Guéret
Monsieur Thierry Auroy-Peytou la communauté d'Agglomération Bergeracoise
Monsieur Michel Breuilh pour Tulle Agglomération
Monsieur Daniel Ringenbach pour Tulle Agglomération
Monsieur François Patier pour l'Agglomération du Bassin de Brive

Participants :

Joannes BOUILLAGUET Grand Périgueux
Jérôme KRAVETZ Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Aurélien EVRARD Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Pierre GARNIER Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Camille LE MOULLAC Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Diane BRTHET ARCADIS
Noémie VITORIO ARCADIS
Alexandre KAUFFMANN ECOV
Hind KHEDIRA ECOV
Elie ARNAL SMA
Sebasien CHERRIAU MEDIAPILOTE

SCHEMA MULTIMODAL

Présentation est faite des résultats de l'enquête et des enjeux de coordination d'offre relevés dans le cadre du Schéma Multimodal. En synthèse, il en ressort :

- Que le niveau d'offre est à améliorer de manière globale (80% des répondants sont insatisfaits par les transports en commun)
- Que les tarifs ne sont pas un élément d'insatisfaction.

Grand Périgueux indique que l'enquête fait apparaître des problématiques essentiellement sur les déplacements vers Limoges et au départ de Limoges. Seule l'offre Bergerac – Périgueux ressort (offre car).

NAM précise que la sur-représentation de Limoges s'explique par la position centrale de la ville sur le Bassin. Un tri croisé spécifique des répondant est possible.

De plus, NAM tient à disposition de ses membres une plateforme permettant de faire des enquêtes. Il est tout à fait envisageable de prévoir une enquête numérique spécifique sur le territoire périgourdin.

Grand Périgueux confirme que le Bergeracois est tourné vers Bordeaux et demande une étude plus précise sur le territoire de la Dordogne.

CC Pays de Nexon - Monts de Chalus souligne l'enjeu de renforcer les lignes ferroviaires mais confirme qu'il ne faut pas oublier les dessertes fines.

NAM précise qu'il y a un lien avec le comité de Bassin Vienne & Charente sur des connexions avec Angoulême et Poitiers vers Périgueux et Limoges. Enjeu de maillage primordial dans le schéma multimodal. Point de connexion important pour favoriser le maillage entre les offres de TC et pour mieux diffuser.

Le travail sur les temps de correspondances présentés sur les slides « enjeux de connexion des offres » peut être décliné sur le reste du Bassin

Présentation des éléments de la prochaine convention TER 2024-2030

LOT.B de la prochaine convention recouvre le bassin Limousin & Périgord (sauf Bx – Sarlat – Lot.C)

+ 5.5 % d'offres supplémentaires (fermes) et 2.5 % en optionnel.

Présentation des améliorations de desserte par bassin et par ligne

M. BEGOUT demande si le changement du matériel roulant sur les lignes est prévu ?

RNA indique que les nouvelles rames sont positionnées sur les lignes à fort potentiel – réflexion sur des rames moins capacitaires mais plus confortables, intégration places vélos.

Joëlle SALLE – Pb d'une desserte insuffisante dans le sens Limoges – Poitiers (horaires de train ne correspondent pas) et de l'absence d'une desserte ferroviaire de Limoges vers Angoulême.

RNA – Au vu de la vétusté de la ligne (nouvelles limitations de vitesse), le choix a été fait de favoriser le sens vers Limoges (arbitrage en fonction des flux). Travaux à venir dans les 3 prochaines années. Pour l'axe Limoges – Angoulême, travail en cours.

HUBS

J. KRAVETZ précise que l'étude est financée par l'Europe car l'étude a un caractère innovant. Arcadis rappelle que des documents (tableur Excel listant les 400 hubs, cartes) ont été envoyés aux référents techniques. Importance de compléter, corriger ces documents et de les retourner à Aurélien EVRARD (aurelien.evrard@nouvelle-aquitaine-mobilites.fr)

J. KRAVETZ précise que cette étude permet de créer une classification des hubs et des services associés.

Périgueux informe qu'ils intègrent EMA (signalétique proposée par la SNCF) et que d'autres démarches sont en cours. Par conséquent, Périgueux se pose la question de la souplesse de l'étude ? Périgueux rappelle également l'importance de convier tous les acteurs comme la SNCF.

J. KRAVETZ précise qu'il n'y a pas d'obligations avec NAM. L'étude amènera des préconisations/orientations et l'étude s'adaptera au contexte local en intégrant les démarches en cours ou à venir.

J. KRAVETZ précise que cette étude permettra de présenter des modèles économiques par type de services. Sujet d'une mutualisation à l'échelle régionale.

J. KRAVETZ effectue un rappel sur le fonctionnement du syndicat. Le syndicat a des membres co-financeurs qui abondent le budget principal. Les études menées par NAM sont donc prioritairement à destination des membres de NAM. Pour les collectivités AOM et non membre sont invitées à adhérer au syndicat. Pour les collectivités non AOM, il est recommandé de passer par les COM (Contrat Opérationnel de Mobilité). RNA, AOM et membre NAM, pourra porter leur projet auprès de NAM.

Une précision est apportée sur les participants aux ateliers par AT. Seront présents NAM, membres NAM, RNA (direction ferroviaire, routière, MI), SNCF Gares & Connexions.

Joëlle SALLE pose la question de l'articulation des hubs avec les COM ?

NAM rappelle que la RNA a mis les COM en place à la suite de la LOM et indique qu'il faut se rapprocher de la Mission Intermodalité qui a le calendrier. Cependant, il est possible de s'adresser aussi par mail à NAM.

COVOITURAGE

Présentation est faite des premiers résultats de potentiel des corridors de covoiturage

J. BOUILLAGUET souligne l'importance de jouer la complémentarité Train / covoiturage – crainte de concurrencer les lignes ferroviaires.

C. LE MOULLAC indique l'étude est justement là pour créer une complémentarité et non une concurrence. Les analyses sont menées au regard de l'offre TC existante.

J. KRAVETZ insiste sur l'importance de créer des communautés mais également de les animer pour amorcer la dynamique covoiturage.